

Les Aviateurs Roumains pendant la guerre

De l'illustration:
 Dans les notes qu'il a rapportées de sa visite aux cantonnements bulgares de l'armée roumaine, notre collaborateur Alain de Penneum a signalé le rôle remarquable joué, au cours de la brève campagne, par les aviateurs militaires, surtout par l'escadron de dix appareils français, affectés au 1er corps d'armée, que commandait le prince Bibesco, président de la Ligue aéro-nautique de Bucarest. Sur l'activité de cette escadrille, M. Jean Lahovary, président du Sénat de Roumanie, nous donne, en une intéressante lettre, quelques précisions nouvelles.

L'expédition envoyée du lieutenant Capșa et du capitaine Arion au-dessus de Sofia s'accomplit, comme nous l'avons indiqué, dans des conditions particulièrement défavorables: une violente tempête assaillit, pendant la traversée des Balkans, les aviateurs, qui durent, pour franchir les montagnes, s'élever à 4.700 mètres. Arrivés enfin au-dessus de la capitale ennemie, sur laquelle il leur avait été défendu de lancer aucun projectile, ils lâchèrent tomber, grâce à un dispositif ingénieux, une carte illustrée et signée par tous les officiers de l'escadrille, qui portait ces simples mots: "Salut aux habitants de Sofia." Pour la faire parvenir à destination, le lieutenant Capșa avait imaginé de la rouler autour de la hampe d'un petit drapeau roumain, suspendu à un parachute auquel était attaché un poids en laiton de 2 kilos. Le hasard voulut qu'il alât choir dans la cour de la maison occupée par le général Nazlimoff, inspecteur de la cavalerie bulgare.

En terminant, M. Jean Lahovary nous conte un autre épisode de la campagne, qui pourrait s'intituler: la bénédiction des aéroplanes: "L'aumônier de la garnison de Craiova, le révérend Lungulesco, vint un jour prier le lieutenant Capșa de le prendre à bord de son aéroplane et de le faire voler au-dessus des troupes du 1er corps, cantonnées dans la région d'Orkhanie. Après s'être signé et avoir recommandé son âme à Dieu, le brave prêtre monta comme passager, sur l'appareil, et, planant à une faible hauteur, donna sa bénédiction aux soldats. Pas un détachement ne fut oublié, et, durant

trente-cinq minutes, une immense rumeur, des acclamations sans cesse renouvelées, coururent d'un bout du camp à l'autre."

LE BOURREAU DE BARCELONE

Le poste de bourreau de la ville de Barcelone est vacant — et assez lucratif, il faut le croire, puisqu'on ne compte pas moins de quatorze candidats, dont cinq Italiens.

Or, l'un de ces derniers fait valoir, à l'appui de sa demande, un titre peu banal: celui de médecin, en alléguant l'utilité de ses études anatomiques pour l'application de la peine de mort, qui, comme on sait, consiste en Espagne dans la strangulation par le garrot. Il ne saurait donc trop convenir pour la commodité et la sécurité du "patient" que "l'opérateur" connaisse bien la structure des vertèbres cervicales, auxquelles doit s'adapter le fatal collier.

Les journaux conseillent à ce "morticole" authentique, s'il obtient la place convoitée et croit pouvoir la concilier avec l'exercice de son ancienne profession, d'insérer sur ses cartes de visites cette mention: "Docteur en médecine. — Spécialiste en exécutions capitales."

Mais il est à croire que, sans parler des malades eux-mêmes, ses confrères s'opposeraient à ce cumul, qui deviendrait le thème de plaisanteries trop faciles à l'égard de la corporation.

Pour comble d'humourisme macabre, un autre aspirant italien s'appelle Napoli: si bien, observe-t-on, que les condamnés pourraient s'écrier, dans sa langue maternelle, en montant sur l'échafaud: "Vedere Napoli è poi morire!"

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Robert Richardson à la Acme Homestead Ass'n, terrain, Espagne, Miro, Galvez et St-Roch, \$800.

Acquéreur au vendeur, même propriété, \$800.

Mme Frank T. Breton à Mme Walter Enright, terrain, Palmyre, Lopez, Salcedo et Cleveland, \$3,500.

Crescent City Bldg and Homestead Ass'n à Anthony et Albert Edward Swiber, terrain, Marigny, Prieur, Mandeville et Roman, \$3,300.

Mme Clarence B. Franklin à Dr John C. Derbofen, terrain, faisant face au côté gauche du Chemin de Gentilly, \$2,200.

Chas. A. Geier à Michael G. Reiser, 3 terrains, Fern, Hickory, Short et Green, \$2,350.

Michael J. Kenney à la Sixth District Bldg and Loan Ass'n, terrain, Tchoupitoulas, Léontine, Annonciation et avenue Peters, \$350.

Acquéreur au vendeur, même propriété, \$1,000.

Edmund Wegener à Chas. A. L. Boutillier, terrain, Marais, Columbus, Kerlerec et St-Claude, \$1,175.

Frank F. Meyer à John D. Nix Jr, 2 terrains, Joliet, Hickory, Cohn et Leonidas, \$2,250.

Lakewiew Land Co. à Samuel E. Stewart, 2 terrains, Milne, Twiggs, Filmore et Iberville, \$550.

Suc. Chas. Geysler à Albert Geysler et als, terrain, Saratoga, Erato, Thalie et Franklin, \$3,250.

Axon A. Aitkens à Mme Geo. Lynd, terrain, Jeannette, Fern, Birch et Burdette, \$4,700.

Mme Wm McRae à la People's Homestead Ass'n, terrain, Solomon, Palmyre, Hennessy et Cleveland, \$3,650.

Acquéreur à John J. Clesi, même propriété, \$3,650.

Ernest A. Carrère à Mme Wm McRae, renonciation dans et à l'autorisation de vendre la propriété No 217 rue S. Solomon.

Mme Vital Fauque à Michael F. Carrano, terrain, Villere, Dumaine, Ste-Anne et Marais; terrain, Villere, Robertson, Espagne et St-Roch, \$2,950.

Jean Dornac à Mme Wm V. Davis, portion, Rocheblave, Dumaine, Dorgenois et St-Philippe, \$1,500.

John F. Tobin à l'Etat de la Louisiane, caution de \$10,000 pour la fidèle exécution de ses devoirs comme notaire public.

Mme John Bassich Jr à la Eureka Homestead Society, terrain, avenue Louisiana, St-Patrick, Delachaise et St-David, \$2,250.

Mme Francis Bruseau à Victor O. Gresz, portion, Harmonie, Laurel, Neuvième et Annonciation, \$1,800.

Pine Grove Realty Co. Ltd à Joseph Schilkoffsky, 2 terrains, Valmont, Magnolia, Robertson et avenue Peters, \$1,606.

Poydras Homestead Ass'n (en liquidation) à Salvador Bennett, terrain, Hillary, Jeannette, Poplar et Lowerline, \$1,345.

Etat de la Louisiane (Nicholas Richarme) à James S. Gautreaux, terrain, Ursulines, St-Philippe, Roman et Prieur, \$35,78.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupe de l'Alliance Française
 CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:
 L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:
"LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE".

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire Pénétuel,
 BUSSIERE ROUEN.
 P. O. BOX 725
 Nouvelle-Orléans.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Lamotte.
 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 84,338 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. A. Bazilique, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
 Par ordre de la Cour.
 THOMAS CONNELL, Greffier.
 ROGER WEUNIER, Avocat.
 oct-9-11, 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Martha Washington Silk, veuve de John H. Keller.
 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,834 — Division C — Attendu que William H. Hensley a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres dative ex-testamentum testamentaire dans la succession de Martha Washington Silk, veuve de John H. Keller, décédé testat.
 Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
 Par ordre de la Cour.
 THOMAS CONNELL, Greffier.
 ANDREW HELO, Jll. Avocat.
 oct-12-11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James J. Garry.
 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,904 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de James J. Garry, décédé testat.
 Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
 Par ordre de la Cour.
 THOMAS CONNELL, Greffier.
 M. D. DIMITRY, Avocat.
 oct-14-13

The Allenburys Foods

MOTHER AND CHILD. Baby 61 months of age. Fed from birth on the Allenburys Foods.

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il partira pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le meilleur lait humain. A cette fin, nous avons préparé un aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé mélangé à un enfant au-dessus de 6 mois.

Les Allenburys Foods sont préparées de façon à rendre le lait de vache assimilable au lait humain, et sont digérées facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois.
 NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois.
 NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Le plus et traitant de la Nutrition des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
 (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M.
 Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yscolsky. 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.
 Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.